



Conseil municipal du 23 09 2020





Conseil municipal du 23 09 2020

Rappel de l'ordre du jour: [Convocation signée CM 23 septembre 2020.pdf](#)

Questions diverses:

- Programme forestier 2021 – Voir mail du 21 09 2020 suite informations transmises par ONF le 18 09 2020 et assiette des coupes forestières pour 2021.
- Déneigement communal

Vote du CM pour le rajout de ces points à l'ordre de jour.





Conseil municipal du 10 07 2020 / Informations diverses (1)

Travaux routiers 2020: L'ensemble des travaux routiers du programme 2020 est maintenant terminé. Les derniers travaux se sont déroulés rue du Savoyard et Chemin des Pierres, par la réalisation d'un enduit au bitume fluxé.

Travaux au presbytère: Les appartements sont terminés; pose de l'escalier sous 15 jours. Travaux de peinture en cours au R+1. Le RDC est également très bien avancé. Raccordement EDF début octobre. Livraison bâtiment prévue fin novembre. Entreprise « Cabete Maçonnerie » en cessation d'activité (liquidation); le couvre-joint entre ascenseur et ancien bâtiment non posé; Commande de ce travail faite à l'entreprise RIVIER pour environ 1000 €.

Travaux de couverture Mairie: L'entreprise Durand a programmé son intervention à la fin octobre 2020; durée estimée des travaux: 3 semaines.





Conseil municipal du 10 07 2020 / Informations diverses (2)

Dans le cadre des délégations du maire, depuis le dernier conseil municipal:

- Commande d'un fauteuil de bureau au secrétariat de mairie suite casse matériel (300 €)
- Commande annuelle de vin pour environ 1000 € (pas encore livré)
- Commande couvre – joint à l'entreprise RIVIER, travaux au presbytère (1000 € environ)
- Divers petits travaux électriques commandés à Espace Elec, dans le cadre de la convention entretien annuel (écoles, mairie)
- Modification des quantités de fourniture des consommables dans les écoles par la société HNS en raison du protocole sanitaire Covid-19 (plus grosse consommation dans les écoles, surtout au primaire)

Travaux école élémentaire:

- La réparation des verrières est réalisée. Nous avons dû faire une nouvelle commande de la verrière de désenfumage suite à ces travaux en raison d'une incompatibilité entre l'ancienne armoire de commande et la nouvelle verrière (1500 € environ).





Conseil municipal du 10 07 2020 / Informations diverses (3)

Informations financières:

La trésorerie de notre commune est, depuis plusieurs mois, soumise à une tension importante, avec une réduction significative du montant inscrit en compte... ceci étant, en très grande partie, lié au NON VERSEMENT, par la CCRC des sommes qui sont dues à Plancher-Bas...et cela représente un montant d'environ 700 000 €; Face à cette situation, et aux charges auxquelles doit faire face la commune, le maire a pris la décision d'alerter les services de l'état:

[Sous-Préfet alerte financière-niveau de trésorerie communale.pdf](#)

Information haut débit:

Le maire a saisi HSN pour connaître le programme à venir du déploiement de la fibre; voici le retour reçu:

[Courrier réponse Déploiement fibre CD 70 23 septembre 2020.pdf](#)





Travaux électrique sur l'aire de jeux

L'aire de jeux située devant le périscolaire, rue Pergaud, est doté de 4 balises lumineuses. Celles-ci, pour deux d'entre elles, ont fait l'objet d'actes de vandalisme. Il convient donc d'opérer le remplacement de ce balisage lumineux et de reprendre le sol souple situé au pourtour.

Les chiffrages ont été réalisés et montrent:

- Espace Elec: 2938 € HT [Devis Bornes antivandales Aires de jeux Espace elec 11 septembre 2020.pdf](#)
- SEEB: 3021,07 € HT [Devis Bornes Aires de jeux SEEB 21 septembre 2020.pdf](#)
- Sol souple: 668 € HT [Devis sol amortissant Aire de jeux S-Space-R 22 septembre 2020.pdf](#)

Il est donc proposé de retenir la société ESPACE ELEC à 2938 € HT et la société S-Space-R pour le sol souple à 668 € HT.

VOTE DU CM





Mise en vente de parcelles constructibles – Rue G JEANMOUGIN

Dans un objectif de poursuite du développement démographique, la municipalité souhaite permettre la mise en vente, au prix du marché, de deux parcelles constructibles dont la commune est propriétaire; toutes deux situées Rue Gaston JEANMOIGIN à l'entrée du village. Chaque parcelle a une contenance d'environ 10 ares.

Il est donc proposé au conseil d'autoriser la commune à mettre en vente ces deux parcelles et aussi de donner tout pouvoir, en lien avec cette mise en vente et sa publicité, au Maire ou à son adjoint en charge de l'urbanisme.

VOTE DU CM





Travaux de voirie (1)

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de sécurisation routière de la commune, la municipalité avait lancé durant l'été un appel d'offre pour:

- LOT 1: la réalisation d'une nouvelle tranche de trottoirs sur la RD, cette fois à l'entrée du village. Le projet consiste à réaliser des trottoirs sur la section séparant la rue Jeanmougin de la rue de l'Ecluse, de part et d'autre de la RD. Dans ce projet figure aussi la réalisation d'un passage en plateau et le déplacement de l'arrêt de bus de l'écluse afin d'en sécuriser l'usage.
- LOT 2: Traitement des eaux de ruissellement de la route devant la carrosserie Beurier.

Suite à l'ouverture des plis lors de la réunion de CAO du 31 08 2020 (quatre offres ont été reçues), il a été décidé de remettre en concurrence les entreprises. Celles-ci ont donc déposé de nouvelles offres qui ont été étudiées le samedi 05 09 2020 par la CAO. Il en ressort les éléments suivants:

[CR signé CAO 5 septembre 2020.pdf](#)





Travaux de voirie (2)

Aussi, il est proposé de suivre l'avis de la CAO et de retenir, pour les lots 1 et 2, l'entreprise Roger-Martin, qui est la mieux disante avec:

- Lot à 115 164,93 € HT
- Lot 2 à 11 144,25 € HT

VOTE DU CM





Travaux de voirie (3)

Dans le cadre de point précis du conseil municipal, le maire revient sur des échanges de mail qui ont eu lieu durant la période estivale.

En effet, le maire explique avoir reçu par mail, copie à tout une liste de personnes, en dépit des règles législatives en vigueur en la matière. Ces échanges de mail ayant trait aux solutions de drainage de l'eau devant la carrosserie Beurier.

Le maire rappelle encore une fois, les règles en vigueur pour la conseil municipal et pour la communication par voie dématérialisée. Il souhaite que cela ne se reproduise plus en dehors des canaux et des formes réglementaires.

[belle initiative.msg](#) et [pour info.msg](#) => à noter: absence de signature des courriers et courriels; diffusion à une liste de diffusion sans copie cachée, contraire aux règles législatives en vigueur. Si question au maire ou au conseil il y a, alors la formuler selon les règles en vigueur en se référent au règlement intérieur du conseil municipal.

Réponse de monsieur le Maire à l'expéditeur du message, mais dont on ne sait pas si il est réellement le rédacteur de la PJ:
[RE pour info.msg](#)





Remplacement de menuiseries extérieures / Ecole maternelle

La municipalité souhaite pouvoir remplacer les trois menuiseries extrêmement dégradées de l'ancien logement de l'école maternelle qui est devenu un lieu de stockage pour le matériel des enseignantes. En effet, la baie vitrée et la fenêtre situées au dessus de l'entrée de l'école sont plus que vétustes, et laissent entrer l'humidité à l'intérieur. Le remplacement de la porte de service donnant sur la même façade est également prévue.

Deux entreprises se sont déplacée sur place pour chiffrer les travaux:

- Devis Menuiserie Henry: 5937,10 € HT
- Devis Personeni: 8261 € HT

Il est proposé de retenir l'entreprise Henry pour un montant de 5937,10 € HT.

VOTE DU CM





Cession de parcelle à l'ACCA de Plancher-Bas

Toujours dans une volonté de régularisation et de transparence, la municipalité souhaite céder à l'ACCA deux parcelles communales où est implantée la cabane des chasseurs. En effet cette cabane, entretenue de fait par les chasseurs est actuellement implantée sur des terrains communaux compliquant le partage des responsabilités et des coûts inhérents à ces propriétés.

[Plan cadastral Terrain de chasse 21 septembre 2020.pdf](#)
[Accord cession terrain ACCA Mairie 21 septembre 2020.pdf](#)

Comme cela a déjà été réalisé pour le stand de tir, il est proposé de céder gracieusement à l'ACCA ces deux parcelles où est implantée la cabane de chasse et ainsi de leur transmettre la propriété. La valeur estimée de ces terrain est de 1500 €. Cette cession serait assimilée, pour cette valeur, à une subvention de la part de la commune à l'ACCA. Pour ne pas impacter la trésorerie de l'ACCA, comme cela avait été réalisé pour l'association des 4 cibles, les frais notariés seraient pris en charge par la commune.

VOTE DU CM





Droit de chasse

La convention liant la commune à l'ACCA de Plancher-Bas concernant les droits de chasse est arrivée à échéance et doit être renouvelée.

[Convention ACCA Mairie 23 09 2020.doc](#)

Il est proposé de maintenir le tarif de 1500 € annuel (tarif fixé en 2013 et non modifié depuis) même si depuis cette année le territoire de chasse est augmenté d'une trentaine d'hectares (suite à la soumission à l'ONF de parcelles jusque là non soumises).

Il est aussi proposé d'autoriser le maire à signer tous les documents en rapport.

VOTE DU CM





Délégués au CNAS

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de déterminer les nouveaux représentants de la commune au CNAS; Y siègent: un délégué des élus et un délégué des personnels.

- Madame Géhant, représentante sortante des personnels souhaite poursuivre son action au sein du CNAS.
- Madame Rabbe a fait part de son intérêt à représenter les élus. Y-a-t-il d'autres candidats ?

VOTE DU CM





Tarif des loyers / logements à l'ancien presbytère

Suite aux travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère et la création de deux logements de taille équivalente, il convient, pour leur mise en location proche, de délibérer quant au tarif du loyer.

Il s'agit de logement de type T2 (salon-séjour – cuisine – une chambre) d'environ 45 m².

Il est proposé d'établir les tarifs suivants:

- Loyer: 300 € hors charges
- Charges : 10 € (Ménage des communs, électricité des communs, ascenseur...)

VOTE DU CM





Remboursement des frais de transport / Elus non indemnisés

La municipalité propose de pouvoir rembourser les élus (qui ne touchent pas d'indemnité de mandat) pour les déplacements effectués au service de la commune, en dehors du territoire communal. Ces déplacements seront remboursés sur la base du tarif kilométrique en vigueur et sur justificatifs à savoir attestation de présence et carte grise du véhicule. Ceci, pour toute la durée du mandat en cours.

VOTE DU CM





Création de commissions

La maire propose de créer une commission « travaux » et une commission « finances ». Conformément au règlement intérieur du conseil préalablement voté et à la législation en vigueur, ces commissions seront paritaires et seront présidées de droit par le maire en exercice qui ne compte pas dans leur effectif. Elles seront chacune composées de 6 membres, soit 5 de la majorité et 1 de l'opposition.

Commission travaux:

Commission finance:

VOTE DU CM





Commission des impôts directs

La maire rappelle la nécessité de créer une commission des impôts directs et les règles pour sa constitution à savoir de fournir au service des impôts (DGFIP) une liste de noms au sein de laquelle le service des impôts choisira les membres titulaires et suppléants. Le maire propose ainsi de nommer sur cette liste, l'ensemble des élus au conseil municipal, et d'y rajouter les membres sortants ayant émis le souhait de se porter à nouveau volontaires. La liste est proposée en séance.

VOTE DU CM





Question diverse 1 / Programme forestier 2021

La maire rappelle la nécessité de délibérer, comme chaque année, sur le programme forestier de l'année à venir ainsi que sur les assiettes de coupes en forêt soumise. Ces travaux et ces coupes sont proposées par Christian Lamboley, notre agent ONF référent. Le maire rappelle aussi la nécessité de délibérer pour renouveler la convention de mise à disposition des ouvriers forestiers.

[Courrier programme des travaux 2021 Forêts communales ONF 21 septembre 2020.pdf](#)

[Travaux infrastructures Programme ordinaire 2021 Commune de Plancher-Bas ONF 21 septembre 2020.pdf](#)

[Travaux sylvicoles Programmation 2021 Commune de Plancher-Bas ONF 21 septembre 2020.pdf](#)

[Epareuse Routes forestières Ruff 21 septembre 2020.pdf](#)

[2021 NFC Modèle délib plbas.doc](#)

VOTE DU CM





Question diverse 2 / Déneigement communal

La maire rappelle que les marchés de déneigement communaux arrivent à échéance et qu'il convient de les renouveler. Aucune réponse n'a été obtenue suite à l'appel d'offre simplifié réalisé au cours de l'été et se terminant au 10 09 2020. Néanmoins plusieurs contacts ont été établis et sont en cours d'étude. Les titulaires actuels des marchés ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se repositionner. La commune a reçu le 21 09 2020 une proposition de déneigement émanant du GAEC du Bassin de Champagne, pour le secteur sud du village. Deux autres entreprises réfléchissent à soumettre une proposition totale ou partielle. Parallèlement la commune envisage l'achat d'une étrave de déneigement à fixer au tout nouveau tractopelle afin de disposer d'un second engin de déneigement, si toutefois nous n'avions pas de second prestataire. Le maire demande au conseil une délégation totale pour assurer cette mission de déneigement communal: autorisation de contractualiser rapidement avec un ou plusieurs prestataires, autorisation éventuelle d'engagement de dépenses pour l'achat d'une nouvelle étrave (uniquement en l'absence de prestataire) puisque les délais impartis deviennent plus que contraints et que reconvoquer un conseil pourrait retarder et / ou rendre incertaine l'obtention d'une solution pérenne de déneigement.

VOTE DU CM





CM du 23 09 2020

Merci de votre attention,

Bonne soirée.

